



PROJET D'ÉTABLISSEMENT



www.creps-reunion.fr



01. ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
02. PROJET D'ÉTABLISSEMENT MODE D'EMPLOI.	5
03. LE CREPS, UN ACTEUR ENGAGÉ	6
04. AVEC UNE HISTOIRE ET DES ATOUTS IMPORTANTS !	7
05. LES MISSIONS DU CREPS	12
06. LE DIAGNOSTIC DU SPORT	13
07. LE CREPS EN CHIFFRES.	14
08. LES VALEURS DU CREPS	15
09. UNE AMBITION POUR 2028	18
10. STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MODERNISATION DU CREPS	19
• Contribuer à la performance sportive	20
• Adapter l'offre de formation à un environnement concurrentiel et évolutif	21
• Faire vivre une expérience positive aux usagers	22
• Renforcer le rayonnement du CREPS sur le territoire et dans la zone Océan Indien.	23
• Assurer un environnement propice à l'épanouissement professionnel	24
11. LA VIE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT / COMITÉ DE SUIVI	25
12. LES CHANTIERS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET MANAGÉRIALES	26
13. LES CHANTIERS PRIORITAIRES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS	27
14. CONCLUSION DES DEUX TUTELLES	28/29
15. REMERCIEMENTS DU CREPS	30

ÉDITORIAL

DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



■ Ce projet d'établissement du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de La Réunion, validé par son conseil d'administration le 19 avril 2023, est un outil de cohésion tant dans sa construction que dans sa mise en œuvre. Il met en évidence le double projet du CREPS, performance et formation et la singularité géographique qui impose le CREPS comme acteur incontournable de la zone Océan Indien.

A un peu plus d'une année des Jeux Olympiques 2024, et à quelques mois des Jeux des Iles de l'Océan Indien, le CREPS se devait de renouveler ses pratiques pour un accueil performant et une reconnaissance de son expertise dans la formation.

Construction : cinq valeurs, cinq axes...

D'une commande instituée par les textes réglementaires, loi NOTRe de 2015, il devient peu à peu un enjeu de communication interne et externe, de travail collaboratif et de lien entre les personnels et usagers. Comme le futur athlète de haut niveau, le CREPS a construit son double projet par étapes en ciblant les points forts et les axes de progrès en s'appuyant sur les acteurs incontournables du territoire : l'Etat, accompagné de l'expertise de l'Agence nationale du Sport, l'Académie de la Réunion et la Région, dans le cadre de ses compétences de cartes de formations et d'ouverture sur la zone.

Ce projet d'établissement retranscrit le travail de pédagogie engagé depuis deux ans sur les compétences et missions de chaque acteur, les droits et devoirs des usagers et le positionnement des personnels.

Avec le rappel des dates clés, il positionne le CREPS dans son histoire, son évolution indispensable et permet une projection sur l'avenir.

Les valeurs de l'Olympisme, d'amitié, de respect et d'excellence guident le Sport en France. De la même manière, nous nous appuyons sur cinq valeurs, qui font sens pour tous, pour guider nos actions.

Ces temps de travail en commun ont fait émerger les cinq axes stratégiques pour le développement et la modernisation du CREPS.

Mise en œuvre : cinq points d'étapes

Si ce document écrit à plusieurs mains a atteint en partie les objectifs tels que sentiment d'appartenance, management participatif et positionnement, sa mise en œuvre sera jalonnée par cinq points d'étapes.

- L'évolution de la carte des formations
- L'amélioration de l'accueil des usagers
- La facilitation des confrontations au niveau national et international
- L'ouverture sur le territoire et sur la zone Océan Indien
- L'enrichissement du patrimoine

■ En effet, les enjeux sont multiples car il s'agira de rester ancré sur les besoins du territoire tout en faisant face à la concurrence, de proposer des prestations de haut niveau pour les stagiaires ou internes, préparer nos athlètes à la haute performance sur site et exporter nos ressources et savoir-faire dans la zone tout en montant en compétences localement.

Le projet est ambitieux mais le potentiel existe dans les structures, le patrimoine et les ressources humaines.

Nous avons, d'ores et déjà une première évaluation puisque nous sommes labellisés « Grand INSEP » depuis mai 2022. Mais ce projet d'établissement doit rester une boussole pour chacun d'entre nous. Nous ne devons pas perdre de vue que nous visons la performance pour chacun.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

MODE D'EMPLOI

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT CONSTRUIT DANS UNE RÉFLEXION COLLECTIVE ET CONCERTÉE

Une démarche de projet participatif ...

■ Ce projet d'établissement a été réfléchi et construit en accord avec les valeurs et l'état d'esprit que souhaitait insuffler le collectif.

La méthode de travail utilisée a mobilisé des agents du CREPS mais aussi des partenaires et des tutelles du CREPS, à savoir la DRAJES, le Rectorat, le Conseil régional, le CROS ou encore la Ligue de Rugby de La Réunion.

La démarche appréciative s'est appuyée sur les forces, les talents et sur les bonnes pratiques pour mieux orienter l'action de chacun dans une énergie positive.

Elle est allée investiguer ce qui fonctionne bien, ce qui donne vie au collectif, la découverte de ce qui est positif et qui fonctionne déjà dans le cadre de sa mission et des objectifs que se donne cette organisation. C'est ce « noyau de réussite » qui a servi de point d'appui énergisant et inspirant pour l'élaboration de ce projet.

Par son projet d'établissement, le CREPS de La Réunion exprime sa volonté d'interroger son fonctionnement et de redéfinir son plan d'actions, dans une gouvernance renouvelée.

Toutes les étapes de création de ce projet d'établissement, de la réflexion à l'écriture, ont fait l'objet d'un travail de groupe, animé sous différentes formes et mixant les équipes pour explorer les possibles de l'intelligence collective !

Une instance a été créée, nommée le COPROJ (le comité de projet comprenant 10 membres), qui joue un rôle central dans la méthode et dont les missions sont d'accompagner et d'animer le projet, de construire les outils du collectif, et de participer à la réflexion des actions phares du projet d'établissement. Les membres de ce COPROJ sont issus de l'interne, des salariés volontaires et engagés du CREPS mais aussi de l'externe avec des membres du réseau de partenaires et des tutelles du CREPS ainsi que des usagers. Ces regards croisés enrichissent et abondent le projet d'établissement pour lui donner une ambition plus ancrée sur le territoire réunionnais.

Des temps collectifs ont été organisés, réunissant l'ensemble des collaborateurs du CREPS, qui ont ainsi coconstruit les actions du projet d'établissement. La méthode favorise ainsi le sens par la cocréation d'une vision commune et partagée qui engage le « Agir ensemble » pour plus de coresponsabilité des acteurs.

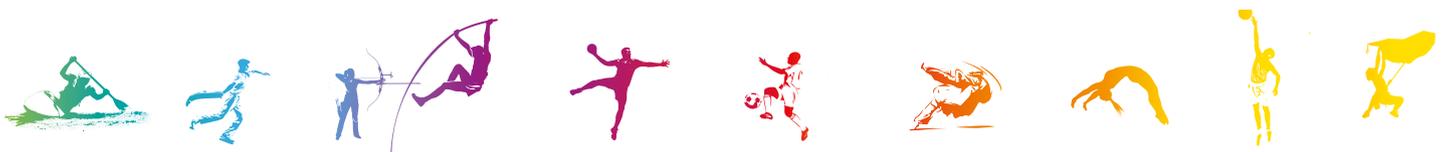
Une année a été nécessaire et aujourd'hui l'établissement s'appuie désormais sur 5 axes stratégiques - et des outils opérationnels - qui guideront son activité jusqu'en 2028.

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE CADRAGE

■ Le projet d'établissement est le cadre général dans lequel chaque projet de département ou de service doit s'inscrire. Pour garder une agilité de fonctionnement et de réactivité nécessaire à l'environnement concurrentiel dans lequel se trouve le CREPS, chaque service interne de l'établissement garde la responsabilité du projet de développement stratégique dans son domaine.

L'objectif est qu'annuellement chaque responsable, en lien étroit avec ses équipes, définisse les objectifs stratégiques et les actions prioritaires à mettre en place. Chaque projet de service doit s'inscrire pleinement dans le cadre du projet d'établissement « macro ».

Les projets de service sont présentés à la direction pour validation puis en conseil d'administration.





UN ACTEUR ENGAGÉ

LE CREPS

■ Créé en 1983, le CREPS de La Réunion est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Réparti sur 3 sites du territoire de La Réunion (Saint-Denis, Saint-Paul et la Plaine des Cafres), il contribue au rayonnement du sport français dans l'Océan Indien.

Il accompagne les meilleurs sportifs de haut-niveau réunionnais et reçoit les équipes de France lorsqu'elles viennent en stage sur le territoire. Mais c'est également l'accueil de stages, de réunions, de séminaires et d'autres événements et un soutien à la vie associative de l'île.

Ainsi, il déploie sur le territoire de nombreuses prestations et développe en continu une nouvelle offre de services afin de répondre aux enjeux actuels. En ce sens, l'établissement s'engage sur 5 axes :

1 - LE MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

- Des tarifs accessibles pour nos associations sportives et de jeunesse
- Un accueil adapté des personnes en situation de handicap
- Une prise en compte des enjeux d'éducation et de formation de nos sportifs et de nos stagiaires au cœur de notre action
- La certification Qualiopi pour une offre de formation de qualité
- Le label Grand INSEP pour des services de qualité à nos jeunes sportifs
- La charte Marianne comme repère pour un accueil de qualité de nos usagers

2 - LA PARITÉ FEMME-HOMME

- Un plan d'égalité femme-homme fixant le cadre de notre engagement
- Un CODIR réparti à égalité femme et homme
- Une égalité salariale femme-homme pour tous les contractuels à fonction et à ancienneté similaires

3 - LE DÉVELOPPEMENT ÉCORESPONSABLE

- Un plan Ecoresponsable engageant l'établissement sur 15 indicateurs
- Des investissements sur l'isolation des bâtiments des internats à Saint-Denis et à la Plaine des Cafres réalisés par la Région
- Des investissements en matière de tri des déchets et une communication incitative à l'attention de nos usagers
- Un engagement fort de tous en matière de réduction des énergies
- Des actions de sensibilisation auprès de tous nos sportifs, stagiaires et agents

4 - LE SPORT SANTÉ POUR NOS AGENTS

- Des séances de pratique sportive encadrées par des agents du CREPS
- Des abris vélos installés sur les sites pour inciter les agents et les usagers à se déplacer à vélo
- Des séances spécifiques de sophrologie, yoga... pour favoriser le bien-être des agents
- Une action sociale incitant à la pratique sportive en club

5 - LA GARANTIE DE L'ÉTHIQUE ET DE L'INTÉGRITÉ

- Un plan éthique intégrité actualisé annuellement
- Une procédure de signalement pour les faits de violences sexistes, sexuelles, harcèlements, discriminations...
- Une sensibilisation de tous nos sportifs, stagiaires et agents sur ces enjeux



... AVEC UNE HISTOIRE ET

DES ATOUTS IMPORTANTS !

- Véritable site dédié à la performance sportive et à l'expertise pédagogique, le CREPS de La Réunion rayonne sur l'ensemble du territoire depuis 40 ans.

LE CREPS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

- Décret du 22 décembre 1983 : portant création du Centre Régional d'Education Physique et Sportive de La Réunion
- Décret du 14 mars 1986 : le CREPS évolue en Centre Régional d'Education Populaire et de Sport
- Arrêté du 22 juin 2011 : Reconnaissance au CREPS de la Réunion de 2 sites : Saint-Denis et la Plaine des Cafres.
- Loi NOTRe du 7 août 2015 : Décentralisation du patrimoine des CREPS aux Régions et le CREPS devient le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive
- Décret n°2022-1467 du 24 novembre 2022 relatif aux centres de ressources, d'expertise et de performance sportive

UN CREPS QUI RAYONNE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PROCHE DES USAGERS

- Un accès immédiat à des installations sportives de qualité dans un environnement naturel exceptionnel avec l'océan et la montagne à proximité
- Un CREPS à 2 sites et 1 annexe, complémentaires en termes d'équipements, d'expertises et de services.
- Un établissement proche des acteurs du sport et de la jeunesse en matière de formation professionnelle, de performance et d'accueil

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DES USAGERS ET DU TERRITOIRE

- Des agents investis sur leurs missions de service public au profit des usagers
- Des agents fiers de travailler au CREPS
- Des agents ambassadeurs du CREPS, porteurs d'une image positive de l'établissement sur le territoire

UN CREPS ENGAGÉ SUR LA ZONE OCÉAN INDIEN

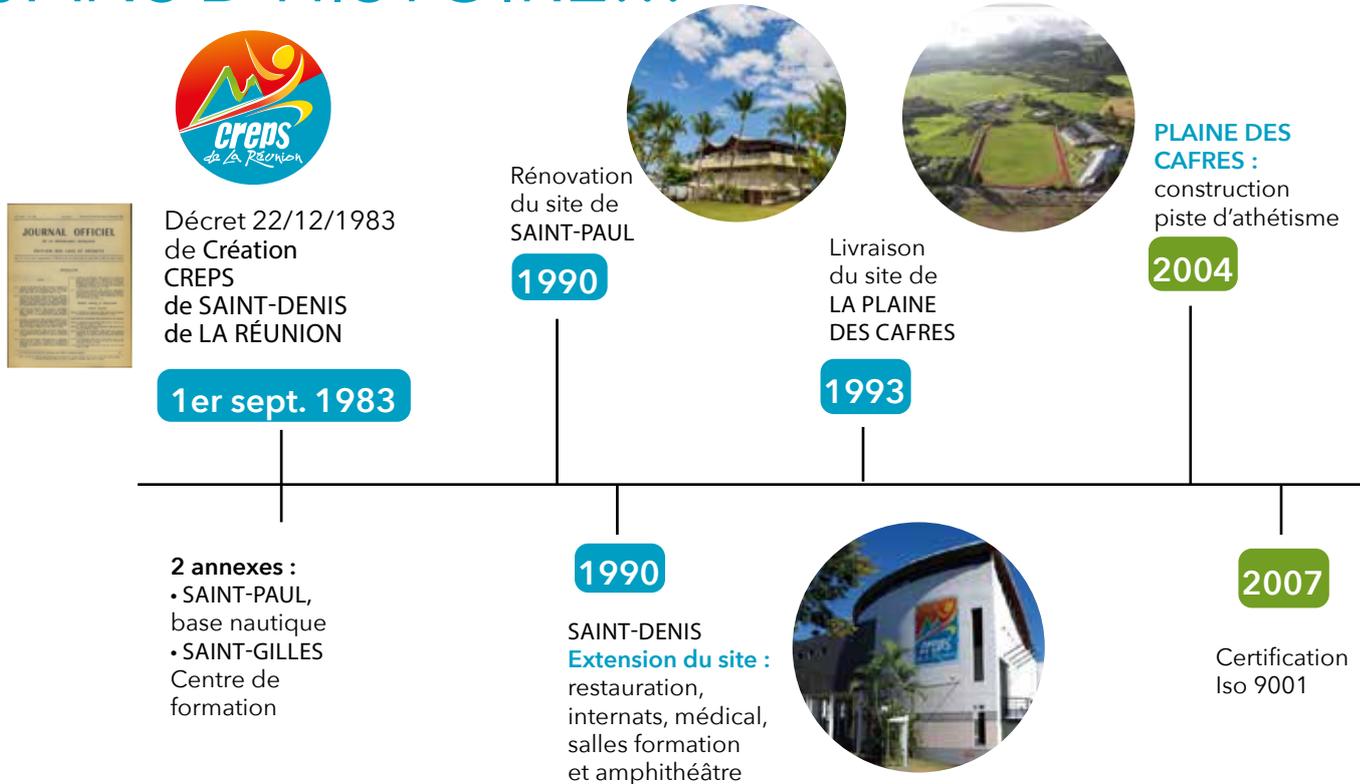
- Une dynamique impulsée par l'établissement pour fédérer les DRAJES de La Réunion et de Mayotte autour d'un projet de coopération partagée
- Un partenariat privilégié avec Mayotte en matière de développement des formations, de la performance sportive (MRP Réunion-Mayotte).
- Des actions de coopération en direction des pays de la zone pour la formation des éducateurs, la formation des jeunes sportifs et le développement de la pratique sportive





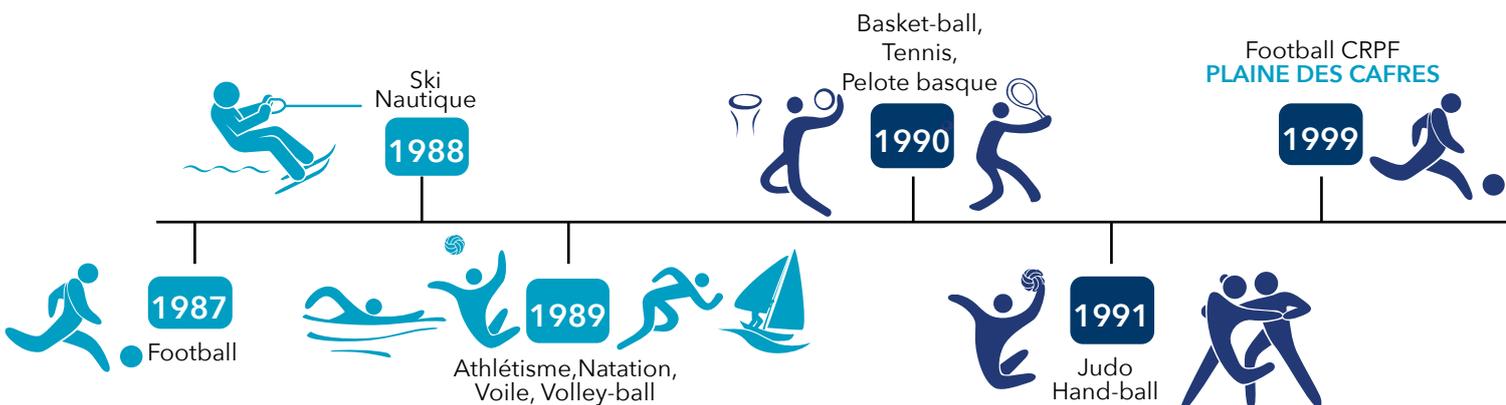
40 ANS D'HISTOIRE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES SPORTIVES ET ÉDUCATIVES

40 ANS D'HISTOIRE...



UNE OUVERTURE PROGRESSIVE DES PÔLES SPORTIFS POUR STRUCTURER LE HAUT-NIVEAU

LES PÔLES SPORTIFS...





Arrêté du 22 juin 2011 CREPS

2 SITES :

- SAINT-DENIS
- PLAINE DES CAFRES



Label Grand INSEP
Pallier Bronze



Création de la
Maison Régionale
de
la Performance



Validation du projet
d'établissement
par le Conseil
d'administration

2011

2016-2020

2016-2020

2023

2016

Décentralisation
partielle du CREPS
Patrimoine Région

2018

Création
Département de la
Performance Sportive

2021

Certification
Qualiopi



2021-2024

Label
Grand INSEP



Rugby
2007



Tir à l'arc
2015



Squash
2022



2000

Basket-ball
PLAINE DES CAFRES



2013

Canoë-kayak



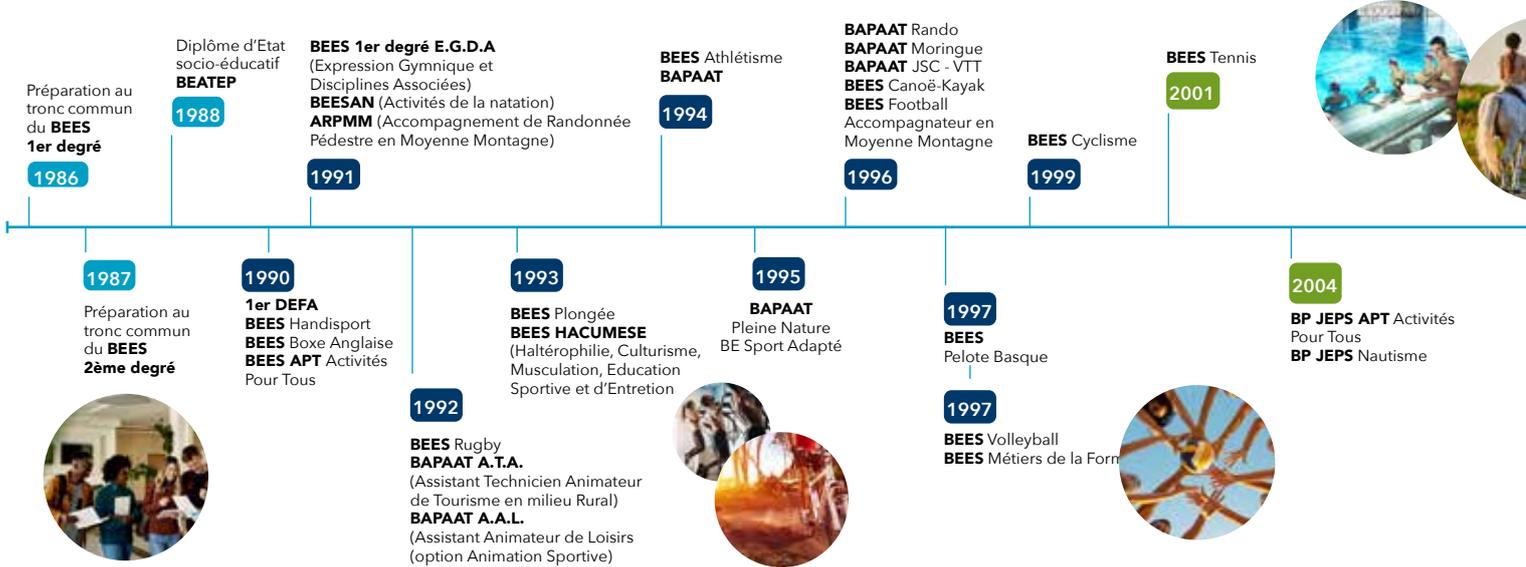
2021

Haltérophilie



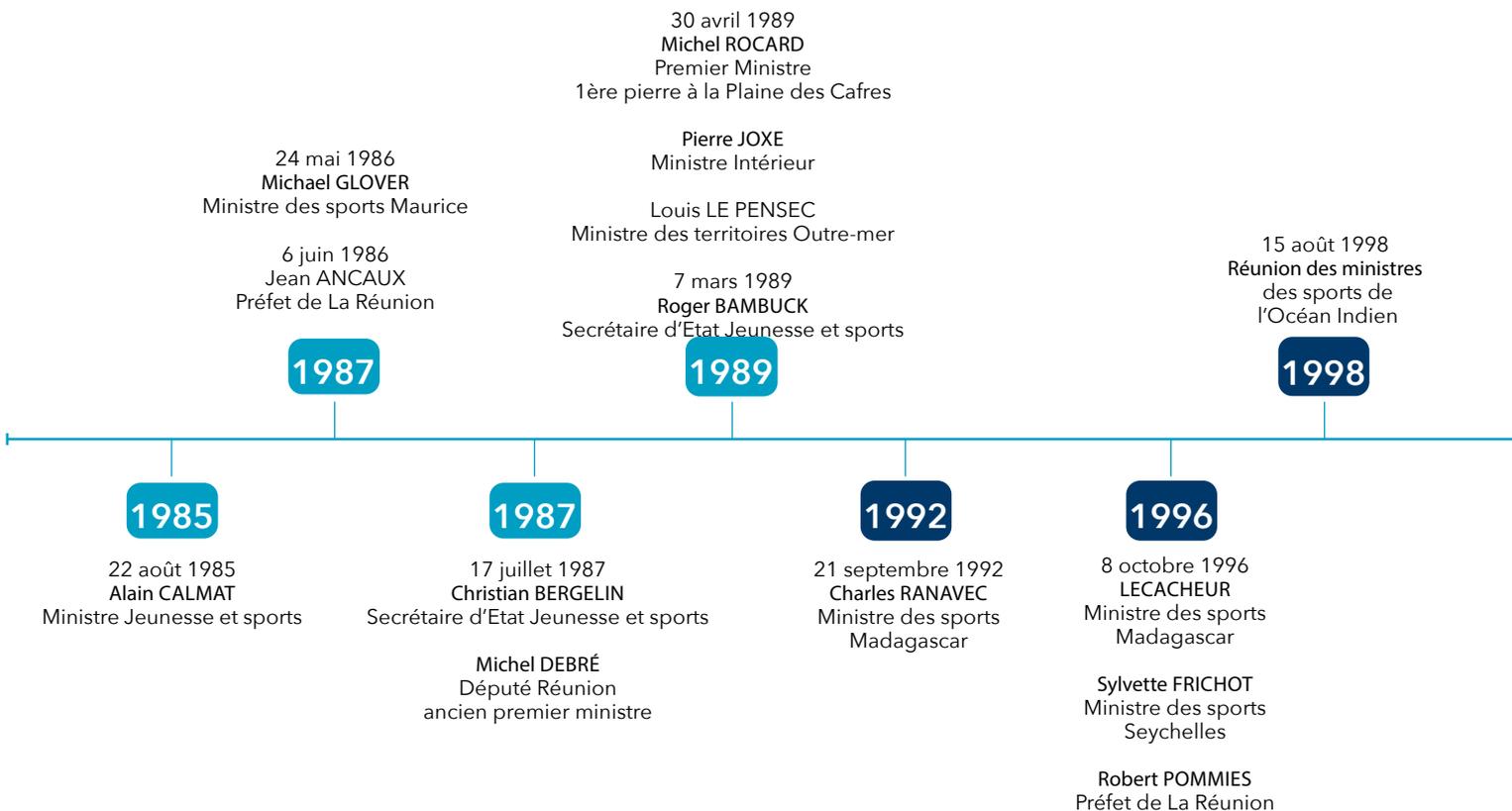
UNE OFFRE DE FORMATIONS ÉLARGIE AU FIL DES ANNÉES

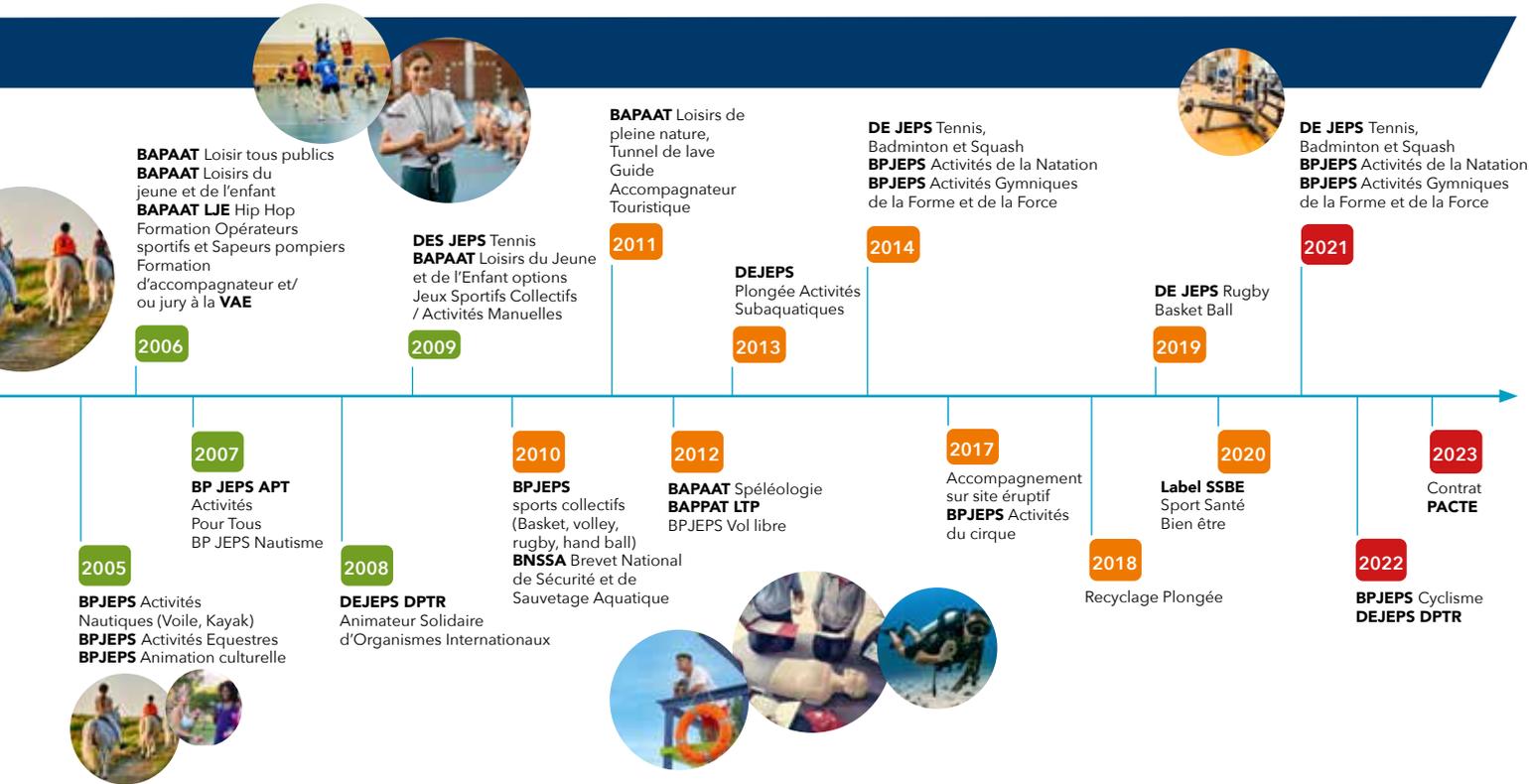
LES FORMATIONS...



DES MINISTRES AUX CHAMPIONS, DU « BEAU MONDE » A POUSSÉ LES PORTES DU CREPS

LIVRES D'OR DU CREPS...





9 février 2000
 Marie-George BUFFET
 Ministre Jeunesse et sports

2000

Daniel NARCISSE
 2 titres olympiques
 Vice-champion olympique

2011

15 octobre 2021
 Jacques BILLANT
 Préfet de La Réunion

2021

7 décembre 2009
 Marie-Josée PÉREC
 3 titres olympiques

2009

Équipe de France de Football

2010

LE CREPS

LES MISSIONS



LES MISSIONS PRINCIPALES DES CREPS SONT DÉFINIES DANS LE CODE DU SPORT, IL S'AGIT NOTAMMENT DE :

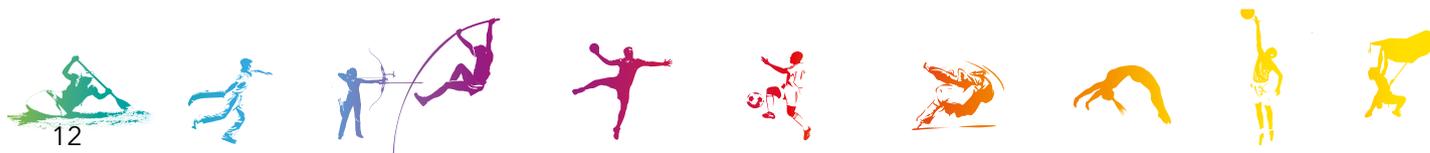
- Assurer, en liaison avec les fédérations sportives, la formation et la préparation des sportifs inscrits sur les listes ministérielles ;
- Organiser des formations professionnelles initiales et continues dans le domaine des activités physiques et sportives et dans le domaine du sport et de l'animation socio-culturelle ;
- Participer au réseau national du sport de haut niveau et du Grand INSEP ;
- Assurer la formation continue des agents de l'État en exerçant leurs missions dans le domaine du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous.

Les CREPS peuvent, au nom de la région, exercer les missions suivantes :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, le cas échéant par le biais de conventions entre régions fixant les modalités de leur prise en charge (mission IRSOI portée par le CREPS de La Réunion) ;
- Promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous ;
- Développer des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Mettre en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations (mission confiée dans le cadre du contrat PACTE).

Les orientations de sa politique s'articulent autour de 3 axes stratégiques :

- Accompagner le mouvement sportif réunionnais, comités régionaux et ligues, dans leur projet de performance et de développement en lien avec les stratégies fédérales.
- Faire rayonner le sport français dans l'Océan Indien, en positionnant le CREPS comme centre d'expertise de la zone.
- Positionner le CREPS comme centre de ressources notamment sur l'accompagnement de la performance, les stratégies de formation sur le territoire ou encore dans le cadre des sports de nature à La Réunion.



LA RÉUNION

LE DIAGNOSTIC DU SPORT



LES VALEURS DU CREPS SONT LES PRINCIPES SUR LESQUELS L'ÉTABLISSEMENT S'APPUIE POUR ÉVOLUER DANS LE SECTEUR ET ORIENTER SA STRATÉGIE. CES VALEURS PERMETTENT DE :

- Structurer les modes de collaboration par l'adoption d'une ligne de conduite partagée par tous les acteurs du CREPS et à tous les niveaux
- Rassembler autour de grands principes et renforcer la cohésion
- Donner du sens au plan d'actions et orienter l'engagement
- Créer et promouvoir l'ADN de l'établissement, en interne comme en externe

5 valeurs essentielles définissent le CREPS de La Réunion :

#Respect

Forme d'engagement permanent et inconditionnel vis-à-vis des agents, des partenaires et des usagers. Le respect est essentiel pour créer un cadre de travail harmonieux dans un établissement de formation à finalité éducative visant l'épanouissement humain.

#Responsabilité

Au CREPS, concilier les dimensions environnementales, économiques et humaines est indispensable. Être responsable consiste à prendre des décisions et à agir pour leur mise en œuvre. Les agents et formateurs assument le poids de ces décisions vis-à-vis de leur équipe et des usagers. C'est aussi anticiper les défis et enjeux sociétaux pour orienter les actions en faveur du développement durable. Enfin, la responsabilité consiste également à garantir la sécurité des sportifs et des équipes accueillis.

#Bienveillance

Réseau d'échanges, de compétences et d'engagements, la bienveillance au CREPS se traduit par la volonté de renforcer la cohésion d'équipe, de cultiver la convivialité, de favoriser la communication et de créer un climat de confiance.

#Solidarité

Valeur inhérente à l'exercice des métiers aussi bien pour les personnels d'accueil, techniques, administratifs, formateurs et cadres sportifs conscients d'être au service de l'établissement et de ses usagers.

#Discipline

Elle traduit la rigueur de gestion et la volonté d'amélioration continue des services et des méthodes de travail afin de respecter les engagements pris. Cette valeur est aussi propre aux sportifs du CREPS, toujours à la recherche du haut niveau et de l'exigence qu'elle demande.



LE CREPS EN CHIFFRES



1983

création du CREPS
de La Réunion

3 SITES

complémentaires :

SAINT-DENIS
SAINT-PAUL
LA PLAINE DES CAFRES

388 000 € de CA

ACCUEIL & INFRASTRUCTURES

- 48 CHAMBRES (128 lits)
- 1 ESPACE CAMPING
- 15 000 H D'UTILISATION DE SALLE
- 25 000 NUITÉES
- 13 SALLES DE COURS
- 1 AMPHITHÉÂTRE
- 2 SALLES DE MUSCULATION
- 1 ESPACE CROSS FIT
- 1 GYMNASE
- 1 PÔLE MÉDICAL
- 2 ESPACES DE RÉCUPÉRATION
- 1 TERRAIN DE FOOTBALL
- 2 RESTAURANTS

HAUT NIVEAU

Le CREPS de La Réunion accueille des sportifs inscrits dans des structures sportives reconnues dans le Projet de Performance Fédéral (PPF) des fédérations nationales et validées par le ministère chargé des Sports.

Les sportifs bénéficient des aménagements de scolarité, d'un accompagnement scolaire, d'un suivi médical et de services à la performance.

Au titre de la Maison Régionale de la Performance, **300 SPORTIFS** au sein des structures inscrites dans les Projets de Performance Fédéraux dont plusieurs sportifs « isolés ».

126 SPORTIFS

au sein des structures « intramuros »

20 STRUCTURES IDENTIFIÉES

dans les Parcours de Performance Fédéraux

19 DISCIPLINES SPORTIVES

concernées par les Projets de Performance Fédéraux (athlétisme, basketball, canoë-kayak, football, gymnastique, haltérophilie, handball, judo, lutte, montagne escalade, natation, parapente, pelote basque, rugby, squash, sport adapté, surf, tir à l'arc et volleyball)

En 2022, les équipes de France de 6 disciplines sont venues à La Réunion pour bénéficier des conditions du territoire et des infrastructures du CREPS : athlétisme, escalade, escrime, haltérophilie, handisport, roller.

RESSOURCES HUMAINES

80 agents
au CREPS
de la Réunion

32  | **48** 

46 AGENTS 
34 AGENTS 

FORMATION

65
SESSIONS DE FORMATION
organisées au sein du CREPS

713
STAGIAIRES
formés tous
les ans

85%
DE RÉUSSITE
à l'issue
des formations

85%
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

LE CREPS

LES VALEURS



■ Le sport contribue depuis toujours à la construction de l'identité de La Réunion, de ses habitants, et son développement constitue un axe majeur des politiques territoriales. Essentiel pour l'épanouissement de chacun, pour la santé, pour le lien social, le sport est une ressource et un atout pour La Réunion. L'enjeu de cette partie n'est bien sûr pas de réaliser un diagnostic complet du sport à La Réunion mais plutôt de dresser quelques constats et enjeux forts sur trois thématiques : les équipements sportifs, la pratique fédérale et le haut niveau.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un territoire marqué par un déficit en équipements sportifs malgré une légère amélioration :

Depuis près de 10 ans maintenant, des plans de relance ont été initiés par l'Etat et par le Conseil régional afin de permettre aux collectivités locales, communes et communautés d'agglomération notamment, d'investir dans leur patrimoine sportif.

Cependant, La Réunion accuse toujours un retard important en matière d'équipements avec près de 2 500 équipements sportifs (hors sports de nature) recensés sur l'île soit environ 30 équipements pour 10 000 habitants contre près de 41 pour la France métropolitaine. Deux raisons principales à ce retard :

- Des coûts objectivement plus élevés (coûts de transport, absence d'économies d'échelle, résistance aux conditions météorologiques particulières...)
- Une situation foncière problématique (densité de population élevée sur des portions de territoires habitables parfois étriquées, aspect juridique...)

On note toutefois une amélioration de la dotation en équipements sportifs depuis 2016. En effet, le taux d'équipements est passé de 28 pour 10 000 habitants en 2016 à près de 30 aujourd'hui, représentant ainsi près de 150 équipements supplémentaires en 5 ans. Il est également nécessaire de noter que La Réunion est mieux dotée par rapport aux territoires d'Outre-Mer, et notamment la Martinique et la Guadeloupe (8% mieux dotée).

74 types d'équipements sportifs différents sont recensés sur le territoire (hors équipements de sports de nature), sur les 115 que compte le RES (Recensement des Équipements Sportifs). La Réunion dispose ainsi de 64% de l'offre en équipements, contre respectivement 38% et 43% pour la Martinique et la Guadeloupe. Le plateau noir représente un équipement sur 5 à La Réunion et est implanté dans les 24 communes de l'île.

Les sports de nature constituent un secteur stratégique dans la politique touristique de La Réunion au regard :

- Des caractéristiques climatiques et géographiques qui permettent de proposer une triple offre de loisirs sportifs de nature (terre, eau, air) tout au long de l'année
- Des tendances actuelles de développement qui font des Sports de Nature parmi les plus importants loisirs consommés par les Réunionnais que ce soit pour leurs propres loisirs ou à travers l'accueil de parents ou d'amis





LES PRATIQUES SPORTIVES

Au cours de la saison 2020/2021, 1 460 associations sportives (hors fédérations sportives scolaires) étaient recensées sur le territoire de La Réunion. Un chiffre en augmentation de 1% par rapport au nombre d'associations affiliées en 2015. Avec un peu moins de 17 clubs pour 10 000 habitants, l'offre fédérale réunionnaise apparaît moins développée qu'en France métropolitaine ou qu'en Martinique ou Guadeloupe.

Cet écart avec la France métropolitaine peut s'expliquer en grande partie par 2 facteurs :

- Un nombre d'équipements sportifs largement inférieur
- Une offre moins diversifiée au regard du caractère insulaire du territoire

Des « petites » ligues : un impact dans le maillage territorial et l'accessibilité à l'offre

L'approche par fédération fait apparaître d'importantes disparités entre elles. En effet, alors que la Ligue de Football et la Ligue de Karaté regroupent respectivement 216 et 110 clubs, près de 40% des Ligues comptent moins de 10 clubs.

65% des Ligues sont d'ailleurs implantées dans moins de 10 communes. La taille des Ligues et le maillage territorial de leur offre mettent en exergue 3 problématiques majeures :

- Une inégalité d'accès à la pratique
- Des distances importantes à parcourir pour s'entraîner et affronter les adversaires
- Des difficultés voire une impossibilité d'organiser des compétitions et/ou des championnats attractifs sur l'île, faute de concurrence.

En moyenne, les associations sportives réunionnaises comptent 66 licenciés contre 78 en moyenne à l'échelle métropolitaine. Ainsi, les clubs réunionnais sont en moyenne 16% plus petits que les clubs métropolitains.

À noter que les clubs de la Guadeloupe et de la Martinique sont plus petits. Ce chiffre s'élève à 90 à l'échelle métropolitaine, 64 et 62 pour la Guadeloupe et la Martinique respectivement 59 et 53 licenciés par club en moyenne.

Une pratique fédérale en retrait par rapport à la métropole

En 2021, près de 97 000 licences sportives (hors fédérations sportives scolaires et pour les fédérations renseignées dans la base de données) ont été délivrées à des Réunionnais. Avec seulement 11% de la population disposant d'une licence, son taux de licenciation est significativement inférieur à celui de la métropole (16%).

Là-encore, des écarts importants sont observés entre les disciplines avec le football qui reste la discipline phare sur l'île : 20% des licences délivrées à la Réunion le sont par la FF de Football (18% en France métropolitaine).

Les études menées en 2019 sur la pratique fédérale évoquaient un retard de pratique sur toutes les tranches d'âge, et notamment chez les plus jeunes (22% des moins de 15 ans pratiquants en club à La Réunion contre 37% en France métropolitaine), mais également une pratique féminine qui, bien qu'en plein développement, restait toujours en retrait (9% des Réunionnaises contre 14% à l'échelle métropolitaine).





LE HAUT NIVEAU

La Réunion continue de former des athlètes de haut niveau et des sportifs dans l'accèsion à la performance. Au niveau régional, le nombre de sportifs listés a augmenté au cours des 10 dernières années avec 204 sportifs figurant sur les listes ministérielles en 2017 pour 243 sportifs en 2023 (toutes listes - base ministère des sports). A noter, qu'au-delà d'une hausse de sportifs à fort potentiel détectés, cette augmentation peut aussi s'expliquer par l'évolution des critères d'inscription sur les listes, définis par les Fédérations au sein de leur PPF.

Avec 25 sportifs inscrits sur les listes ministérielles pour 10 000 licenciés contre seulement 15 en France métropolitaine, La Réunion se caractérise par un volume de sportifs listés conséquent. Pour autant, si le nombre total de sportifs inscrits sur les listes ministérielles s'avère proportionnellement relativement important, il est à noter que La Réunion ne dénombre que 38 sportifs de haut niveau (hors Espoirs et collectifs) et uniquement 9 athlètes qui relèvent de la catégorie « Elite ».

À noter que La Réunion ne dénombre qu'un seul athlète inscrit sur les listes ministérielles à la FF Handisport ou la FF Sport adapté, témoignant de la difficulté à s'ouvrir à l'handisport (faible volume de licenciés, infrastructures inadaptées...).

L'augmentation du nombre de sportifs listés à La Réunion s'explique essentiellement par la hausse du nombre de jeunes relevant de la catégorie « Espoirs » qui progresse de 20% entre 2017 et 2023. Avec une catégorie « Espoirs » qui représente près de 70% du total des sportifs inscrits sur les listes, La Réunion se positionne avant tout comme un territoire d'accèsion.

En 2023, 35 disciplines présentent au moins un sportif réunionnais inscrit sur les listes ministérielles mais seulement 45% de ces disciplines comptent au moins 5 athlètes, avec naturellement un nombre prépondérant de sportifs listés dans les sports collectifs. Les 3 disciplines comptant le plus de sportifs listés sont le handball (33), le football (25) et la pelote basque (23).



UNE AMBITION POUR 2028...2032...

L'AMBITION CONSTRUITE PAR LE COMITÉ DE PROJET

« Construisons une nouvelle communauté de travail favorisant le bien-être, le partage et la confiance pour faire rayonner le CREPS sur le territoire de La Réunion et la zone Océan Indien.

Bâtissons des partenariats solides qui permettent d'œuvrer pour la réussite et l'épanouissement des jeunes Réunionnais, en proposant des parcours d'insertion et de formation de qualité, dans le champ du sport et de l'animation.

Accueillons et formons dans les meilleures conditions de travail et de vie avec des pratiques innovantes.

Considérons chacun d'entre nous comme les ambassadeurs de cette ambition, porteurs de la réussite du CREPS, fiers de nos savoir-faire et de notre histoire. »



Le slogan porteur d'engagement :
(vote au mois d'avril)

LE CREPS

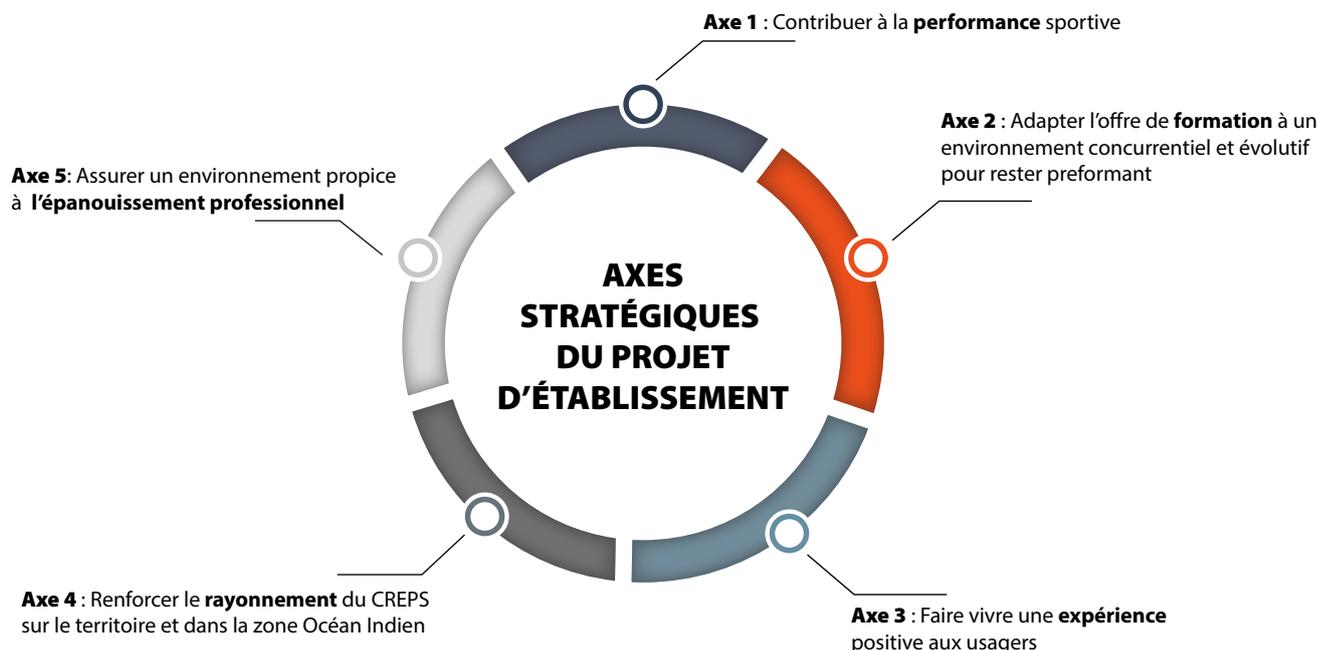
STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MODERNISATION



■ Au cours de la consultation, 5 axes stratégiques ont émergé afin de définir la stratégie du projet d'établissement du CREPS de La Réunion pour les 5 prochaines années. La cohérence ainsi que la synergie entre les différents axes permettront de répondre aux enjeux actuels : développement et modernisation de la structure.

Ces 20 objectifs opérationnels et nombreuses actions ont été pensés et rédigés par les membres du COPROJ. Chaque action s'accompagne d'un indicateur de temporalité (court, moyen et long terme) ainsi que d'indicateurs d'évaluation afin de permettre le pilotage et suivi des différentes actions.

LES 5 AXES STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023/2028



AXE 1 : CONTRIBUER À LA PERFORMANCE SPORTIVE

■ Produire des services à forte valeur ajoutée et devenir le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de référence incontournable pour accompagner les acteurs de la performance du territoire et de la zone Océan Indien vers le plus haut niveau.

VISION :

L'histoire du CREPS de La Réunion dans le domaine du haut niveau est récente et ce n'est que depuis quelques années que l'établissement a entamé sa transformation pour devenir un centre de ressources et d'expertise en matière de performance sportive. Si la réforme récente de l'organisation territoriale de l'Etat confère aux établissements de sport un rôle de guichet unique pour les sportifs de haut niveau, l'établissement s'inscrit dans le contexte particulier d'un territoire ultramarin au cœur de la zone Océan Indien. C'est donc à l'aune de sa spécificité que le CREPS, dans son modèle intégré, doit développer et structurer ses services, fédérer les énergies et mobiliser les réseaux pour devenir l'établissement de référence en matière de haut niveau.

AMBITIONS :

- Développer des services à la performance de qualité
- Mettre en place des dispositifs permettant la montée en compétence de l'encadrement
- Assurer un suivi socioprofessionnel efficace permettant la réussite du double cursus des sportifs
- Optimiser l'accompagnement des meilleurs potentiels vers le haut niveau

MOTS CLÉS :

#expertise#ressources#référence#innovation#sciences#performance#rayonnement

AMBITIONS	PISTES D' ACTIONS
Développer des services à la performance de qualité et l'accompagnement scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration d'un centre de ressources, de conseil, d'accompagnement et d'évaluation afin d'apporter un soutien technique à l'ensemble des structures et sportifs • Développement de l'accompagnement scientifique via la mise en place d'un « laboratoire » avec des expérimentations et d'un observatoire de la performance • Intégration des entraîneurs dans les réflexions & mutualisation et partage des bonnes pratiques entre tous les acteurs
Mettre en place des dispositifs permettant la montée en compétence de l'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des acteurs de la performance locale ainsi que leurs besoins de formations et mutualisation des compétences avec l'organisation de colloques, séminaires, formations... • Accompagnement scientifique à la performance en partenariat avec l'université et les laboratoires de recherche • Organisation d'actions autour du sport santé en partenariat avec les acteurs du territoire
Assurer un suivi socio-professionnel efficace permettant la réussite du double cursus des sportifs	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la communication en interne et en externe associée aux compétences du CREPS de La Réunion - communication claire et transparente • Identification et clarification des procédures et process du double cursus des sportifs par le biais d'un schéma lisible • Accompagnement des « après SHN » qui sortent du dispositif (accompagnement psychologique, orientation bien-être) • Collaboration, concertation, et mutualisation des compétences et savoir-faire des différents acteurs (mise en réseau et comités)
Optimiser l'accompagnement des meilleurs potentiels vers le haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements scolaires adaptés et accompagnement des sportifs (social, socialisation, estime de soi, softskills, interculturalité) • Favoriser les échanges et les occasions de confrontation sportive sur la zone Océan Indien • Concertation pour une gestion juste des infrastructures servant à l'hébergement des sportifs (efficacité, innovation, coordination) • Mutualisation des moyens pour augmenter les possibilités offertes aux sportifs • Revalorisation des sportifs de haut-niveau : parrainage, cérémonies de récompense, recrutement d'anciens sportifs...

Indicateurs de performance (liste non exhaustive - exemples) :

- Nombre d'équipes nationales accueillies
- Résultats des sportifs des PPF dans les compétitions sportives et les cursus scolaires
- Nombre de formations, colloques, séminaires... à destination des entraîneurs
- Nombre de prestations de services à la performance

AXE 2 : ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION À UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL ET ÉVOLUTIF POUR RESTER PERFORMANT

■ Le CREPS de La Réunion ambitionne de redevenir un lieu emblématique du mouvement sportif sur son territoire, mais également à l'échelle nationale. Dans le domaine de la formation, l'offre de services doit correspondre aux besoins en constante évolution des nouveaux publics. C'est en s'appuyant sur ses agents et partenaires que le CREPS de La Réunion pourra diversifier et moderniser ses offres pédagogiques et ainsi répondre aux enjeux de développement dans cet environnement concurrentiel.

VISION :

Garant du service public, le département des formations propose et développe une offre de qualité en adéquation avec les enjeux du territoire. Il s'inscrit dans une démarche prospective. Pour cela, il diversifie son offre et l'adapte à de nouveaux publics pour mieux répondre aux besoins de formations des Réunionnais en tenant compte du facteur employabilité.

AMBITIONS :

- Développer, cibler et diversifier l'offre de formation
- Moderniser les pratiques pédagogiques
- Renforcer l'influence sur le territoire et le rayonnement au sein de la zone Océan Indien
- S'informer et agir pour les besoins du territoire

MOTS CLÉS :

#pilottage#formation#employabilité#innovation pédagogique

AMBITIONS	PISTES D' ACTIONS
Développer, cibler et diversifier l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la formation continue, hybride et de la formation à distance (ex : création de MOOC) à destination du grand public mais également des formateurs • Valorisation de la filière et des métiers afférents (success story) • Création de modules (interculturalité, softskills, mobilité)
Moderniser les pratiques pédagogiques avec des parcours attractifs et innovants en lien avec les besoins et les forces du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des Personnels Techniques et Pédagogiques aux nouvelles pratiques pédagogiques (développement des compétences par la formation des agents, mutualisation avec l'éducation nationale) • Individualisation des parcours (ex : préformations spécifiques sur métiers en tension) • Mise en place de parcours courts sous forme de modules, webinaires
Renforcer l'influence sur le territoire et le rayonnement au sein de la zone Océan Indien	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation du partenariat État + Mouvement Sportif pour une approche globale et un rayonnement au sein de la zone océan Indien • Communication sur l'expérience et l'expertise du CREPS (ex : organisation de journées portes ouvertes), valorisation des parcours atypiques qui cassent les clichés (femmes, porteurs de handicap) • Implication dans la coopération internationale en zone Océan Indien. Formation dans une logique bilatérale, CJSOI, et inscription dans la feuille de route commune DRAJES (Réunion, Mayotte) • Développement et intégration des réseaux locaux et nationaux (ex : animation d'un groupe de travail dans le cadre d'un consortium unissant les CREPS autour du projet DEFFINUM) • Renforcement des formations sur les champs sports spécifiques (ex : préformation au probatoire du DE AMM), développement des réseaux des anciens stagiaires (ex : connaître leur parcours professionnel et obtenir des témoignages)
S'informer et agir pour les besoins du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'identification des besoins du territoire (ex : faire remonter les besoins des Comités/Ligues, observatoire des métiers du sport) • Positionnement du CREPS comme partenaire/prestataire de la formation des cadres des Ligues, des clubs (présidents, administratifs) (ex : savoir monter des dossiers de financement, communiquer...) • Mise en place d'une veille afin d'aller vers des formations innovantes (juridique, concurrentielle, réglementaire)

Indicateurs de performance (liste non exhaustive - exemples) :

- Nombre et satisfaction des stagiaires
- Taux d'employabilité des stagiaires
- Nombre d'actions de formations mises en place
- Reconnaissance du CREPS dans le tissu local
- Nombre d'actions de formations dans la zone OI

AXE 3 : FAIRE VIVRE UNE EXPERIENCE POSITIVE AUX USAGERS

■ Génératrice d'impact positif, l'expérience usager délivre de la satisfaction et crée les conditions optimales d'accueil pour l'épanouissement des publics et leur fidélisation. Dans ce cadre-là, la modernisation de l'écosystème, du service proposé ainsi que des structures d'accueil est nécessaire.

VISION :

A la fois vitrine et plaque tournante de l'établissement, le service accueil, hébergement et réservation exige une prise en charge qualitative des usagers et une modernisation de son fonctionnement. Dans un contexte en constante évolution, l'établissement et ses agents doivent s'adapter et innover pour maintenir des prestations de qualité tout en développant de nouvelles offres de services. L'élargissement de l'offre permettra de répondre aux enjeux de développement du mouvement jeunesse et du mouvement sportif du territoire et ainsi renforcer l'assise du CREPS.

AMBITIONS :

- Maintenir et moderniser un service public de qualité
- Optimiser l'organisation interne
- Améliorer le confort des usagers
- Optimiser et enrichir les prestations d'accueil

MOTS CLÉS :

#parcours expérientiel#sens#énergie positive#performance

AMBITIONS	PISTES D' ACTIONS
Maintenir et moderniser un service public de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'une tarification accessible pour le milieu associatif (sport et jeunesse) • Suivi du référentiel Marianne au travers de 12 engagements pour un accueil de qualité • Clarification des contacts sur les 3 sites (optimisation des sites internet)
Optimiser et moderniser l'organisation interne	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de logiciels pour faciliter et optimiser la prise de réservation • Création de fiches pratiques pour définir les différents interlocuteurs de chaque service • Favorisation de la cohésion d'équipe entre les services • Formation spécifique pour les agents en contact avec du public
Améliorer le confort des usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accompagnement de l'utilisateur tout au long de son parcours en développant un service « hôtelier » <ul style="list-style-type: none"> - Accueil personnalisé et chaleureux pour une véritable prise en charge des usagers - Equipement textile marqué pour tous les personnels d'accueil • Mise en place d'un suivi de la satisfaction des usagers et de documents-cadres sur le fonctionnement des espaces <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'une tablette et d'un questionnaire à la fin des séjours - Exploitation des données pour une amélioration progressive • Montée en gamme des prestations d'accueil <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des espaces d'accueil, d'hébergement et de restauration (accessibilité, peintures, décoration, mise en valeur des sportifs) ainsi que la literie de qualité qui facilite le repos et la récupération des sportifs - Développement de l'offre « Sport Santé » et des prestations du Département de la Performance Sportive • Réhabilitation et extension des 2 sites principaux (construction de nouveaux internats, de nouvelles restaurations, de nouveaux gymnases...)
Optimiser et enrichir les prestations d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Formalisation de l'offre d'hébergement et de services pour une meilleure accessibilité et lisibilité <ul style="list-style-type: none"> - Créer une stratégie de communication 360° (affichage, site internet, réseaux sociaux, livret d'accueil, plaquette interactive) afin de promouvoir l'offre d'hébergement - Service information : répondre aux questions des jeunes sur les sujets de leur vie quotidienne (logement, sexualité, mobilité) (JADE, CRIJ, SIJ) - Evolution du service de restauration au regard du besoin des usagers - Restauration adaptée aux différents usagers (diététique sportive...) - Espaces de restauration à événementialiser pour des moments de convivialité, de partage.

Indicateurs de performance (liste non exhaustive - exemples) :

- Satisfaction des usagers / Taux de remplissage des questionnaires de satisfaction
- Taux Augmentation du chiffre d'affaires
- Occupation-fréquentation

AXE 4 : RENFORCER LE RAYONNEMENT DU CREPS SUR LE TERRITOIRE ET DANS LA ZONE OCÉAN INDIEN

■ Pour être reconnu sur son territoire mais également dans la zone Océan Indien, le CREPS doit consolider son action au sein des réseaux et conforter ses coopérations avec les autres acteurs afin de favoriser son rayonnement global.

VISION :

Le CREPS souffre d'un manque de visibilité et de reconnaissance au niveau de la Région et de la Métropole et démontre son besoin de rayonnement et de cohérence entre les différents outils de communication. Mettre en place une stratégie de communication permettrait de valoriser les compétences et savoir-faire du CREPS auprès des partenaires mais également des différents publics. En revanche, l'expertise en termes de performance sportive, de formations et l'offre d'accueil et de services devraient permettre de faire du CREPS un établissement de référence dans le monde du sport et de la jeunesse, apte à fédérer les agents et à développer une image cohérente et séduisante à l'interne comme à l'externe.

AMBITIONS :

- Accroître la notoriété et l'attractivité du CREPS en renforçant son positionnement et son rayonnement au niveau de la région et de la Métropole
- Faire naître un sentiment de fierté pour le CREPS tout en mettant en avant la diversité de La Réunion et son côté multiculturel
- Augmenter le nombre d'usagers CREPS via l'ouverture sur d'autres publics, la création de nouvelles offres de service et le renforcement des partenariats
- Positionner le CREPS en tant qu'établissement de référence et d'expertise sur le territoire et sur la zone Océan Indien

MOTS CLÉS :

#communication#visibilité#identité#ancrage

AMBITIONS	PISTES D' ACTIONS
<p>Accroître la notoriété, et l'attractivité du CREPS en renforçant son positionnement et son rayonnement au niveau de la région et de la Métropole</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et déploiement d'une nouvelle stratégie de communication 360° (refonte de la charte graphique actuelle à décliner sur tous les supports de présentation, mise à jour des outils de communication existants, développement, stratégie de relations presse et publiques, kit de communication, vidéos pédagogiques...) • Mesure de l'efficacité de la communication interne et externe • Création d'un listing des jeunes qui quittent La Réunion pour intégrer le haut niveau national et continuer à suivre leur performance • Mise en place des meetings avec les différentes Ligues et Comités • Formation dans la coopération internationale, CJSOI, inscription dans la feuille de route commune DRAJES (Réunion, Mayotte) CREPS • Renforcement des liens avec les partenaires Label 2024, le grand INSEP, les autres CREPS, le Grand Raid...
<p>Faire naître un sentiment de fierté pour le CREPS tout en mettant en avant la diversité de La Réunion et son côté multiculturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de PLV, goodies et textiles identitaires pour les agents et usagers • Lancement et animation des Réseaux Sociaux - mise en valeur des sportifs suivis • Développement d'une culture interne pour fédérer l'ensemble des collaborateurs (journal interne, trombinoscope, infos CREPS, journal interne, livret d'accueil des nouveaux arrivants, team building) • Création d'un label sportif de l'océan Indien permettant l'accès aux compétitions internationales (zone Afrique non éligible) • Nomination d'un parrain pour une Olympiade ou par promotion • Mise en avant de la singularité du territoire avec des sports locaux, projets originaux
<p>Augmenter le nombre d'usagers CREPS via l'ouverture sur d'autres publics, la création de nouvelles offres de service et le renforcement des partenariats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements pour mobiliser les acteurs du sport et de l'éducation populaire, et profiter de toutes les opportunités pour créer des moments de rencontre (portes ouvertes, conférences, salons, sport santé, JOP Paris 2024) • Création de passerelles avec le CRIJ (information jeunesse sur tous les sujets de la vie quotidienne des jeunes) • Déclinaison des plans d'actions en direction de nouveaux publics : partenaires privés, entreprises, organismes, associations autres que les publics captifs de l'établissement • Implication dans la coopération internationale en zone Océan Indien et délocaliser l'offre de formation
<p>Positionner le CREPS en tant qu'établissement de référence et d'expertise sur le territoire et sur la zone OI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des compétences et savoir-faire des services, produits et sportifs, mais aussi des actions avec l'IRSOI & Coopération Océan Indien • Mise en place d'un catalogue de prestations que le CREPS pourrait proposer aux partenaires et sportifs • Mécénat de compétences auprès des petites associations, structures ESS

Indicateurs de performance (liste non exhaustive - exemples) :

- Nombre de followers, de visiteurs sur la page du site
- Visibilité dans la presse et les médias
- Nombre d'événements organisés
- Nombre de conventions partenariales
- Sentiment d'appartenance des agents, des sportifs et des stagiaires



AXE 5 :

ASSURER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL

■ Au cœur du nouveau projet d'établissement du CREPS, assurer un environnement propice à l'épanouissement professionnel est un véritable levier afin de participer au développement et à la modernisation du CREPS. Il est nécessaire d'optimiser et consolider l'organisation interne de manière respectueuse et durable, afin de faire naître un sentiment de fierté d'appartenance au CREPS et ainsi favoriser l'implication du personnel.

S'épanouir dans un environnement professionnel favorisant la collaboration, la réalisation de soi et le bien-être de chacun.

VISION :

Le bien-être professionnel rejaillit individuellement, pour chacun des agents, mais aussi collectivement, au niveau du fonctionnement de l'établissement. Les agents épanouis sont plus efficaces et l'établissement gagne en performance. Aussi, il est important d'assurer un environnement propice à l'épanouissement professionnel, le bien-être au travail ayant un impact sur la productivité et la performance des agents.

AMBITIONS :

- Optimiser l'organisation interne
- Améliorer le confort des agents
- Faire naître un sentiment de fierté d'appartenance au CREPS de La Réunion
- Favoriser la motivation et l'implication des agents dans le travail
- Accompagner la montée en compétences des agents

MOTS CLÉS :

#management#cohésion#simplification#information

AMBITIONS	PISTES D' ACTIONS
Optimiser l'organisation interne et améliorer le confort des agents	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion plus efficace des informations avec des outils adaptés (temps d'échanges participatifs, partage et descente de l'information, retours d'expériences, amélioration continue) • Favorisation de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle : télétravail, adaptabilité des horaires et souplesse de l'organisation en fonction de l'évolution des missions, ergonomie au travail... • Création d'un espace réservé aux agents (salle et jardin) pour favoriser les échanges, la communication, le bien-être, la détente, les temps conviviaux... • Mise en place d'un cadre de travail et des équipements permettant de veiller à la santé et la sécurité des agents, complété par des séances hebdomadaires d'activités physiques afin d'apporter un bien-être mental et physique • Mise en place de groupes de travail QVT thématiques ou transversaux • Création d'une charte du bien-être signée par l'agent et le directeur
Faire naître un sentiment de fierté d'appartenance au CREPS	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de temps de convivialité servant à la cohésion des agents du CREPS • Développement d'activités dédiées aux agents pour favoriser le bien-être au travail (ex : sophrologie, coaching sportif...) • Sensibilisation et préparation du personnel à l'accueil et l'accompagnement des nouveaux agents • Mise en place de moment de convivialité et de rencontre entre les administrateurs et les agents au minimum 1 fois par an
Favoriser la motivation et l'implication des agents dans le travail	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une démarche de management collaboratif, participatif, afin de privilégier la co-construction, libérer les initiatives et la créativité, encourager l'intelligence collective • Mise en place d'ateliers ponctuels de cohésion de groupe pour renforcer les liens entre les agents
Accompagner la montée en compétences des agents	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en avant des talents des agents • Piloter un parcours de formation individualisé pour les agents afin de permettre une intégration durable • Mise en place GEPEC pour mobilité intérieure et extérieure • Plan et parcours de formation individuels, accompagnement, tutorat si besoin, évaluation, bilan personnel, référentiel de compétences

Indicateurs de performance (liste non exhaustive - exemples) :

- Satisfaction des agents
- Taux d'absentéisme
- Évolution de la productivité
- Fidélisation des agents, évolution du turn-over

COMITÉ DE SUIVI

LA VIE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

■ Le projet d'établissement du CREPS fixe le cap pour les 6 prochaines années, il définit les enjeux, les objectifs visés et les actions envisagées pour conduire la transformation de l'établissement.

Le parti pris du CREPS pour construire ce projet d'établissement a été d'associer les partenaires du CREPS et les agents de l'établissement en s'appuyant sur la démarche appréciative permettant ainsi d'explorer les forces, les bonnes pratiques et les réussites du CREPS et ses agents pour consolider et construire l'avenir.

Le suivi du projet d'établissement s'inscrit dans la même dynamique, dans le cadre d'une organisation collective et participative, associant les partenaires et les agents afin d'apprécier l'atteinte des objectifs fixés dans chaque axe, et de mesurer les avancées en termes d'actions.

Les principes de fonctionnement du comité de suivi sont les suivants :

- **Sa constitution** : le comité de suivi sera composé des deux tutelles du CREPS, DRAJES et Région, des partenaires que sont le CROS et le Rectorat ainsi que des agents ayant participé au COPROJ.
- **Son fonctionnement** :
 - Le comité se réunira une fois par an pour faire le bilan des actions réalisées par axe
 - Une présentation de ce bilan sera organisée auprès du CODIR avant une présentation au CA

Chaque année, un bilan global sera fait permettant une interrogation et un ajustement éventuel des contenus du projet lui-même. Ce bilan sera partagé avec le Conseil d'Administration et le personnel.



LES CHANTIERS PRIORITAIRES

EN MATIÈRE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET MANAGÉRIALES



■ L'ensemble des départements et cellules du CREPS sont engagés dans une démarche de modernisation de leurs pratiques professionnelles. On peut ainsi répertorier des évolutions en matière de :

1. PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Mutualisation de la commande sur les 3 sites
- **Digitalisation des procédures** : dématérialisation des bons de commande, des procédures de réservations, des inscriptions, des chaines de dépenses et de recettes, de la gestion des plateaux au restaurant
- Réorganisation du réseau informatique
- Gestion électronique des documents
- Formation à distance, enseignement à distance avec des classes virtuelles, création de MOOC pour certains modules de formation
- Développement des services à la performance et mise en place de la formation continue des entraîneurs
- Stabilisation des process et professionnalisation des actions du DPS
- Ouverture des services sur les activités phares du territoire (ex : trail)
- Rapprochement avec l'université et lancement d'actions d'accompagnement scientifique à la performance
- **Développement de l'écoresponsabilité** : mobilité douce (véhicules hybrides, bornes pour voitures et vélos...), production d'électricité verte, sobriété énergétique...
- Recherche de simplification administrative...

2. PRATIQUES MANAGÉRIALES

- Management participatif, bienveillant et de confiance
- Accompagnement du changement
- Recherche de réactivité dans la prise de décision de la direction
- Proximité avec les équipes pour une meilleure compréhension des besoins et une plus grande efficacité dans les réponses apportées
- Développement du télétravail sur les bonnes pratiques
- RPE (Retour et Partage d'Expériences)
- Travail en mode réseau (Grand INSEP, CPDE, MRP, PFRH...)
- Formation des managers aux méthodes « agiles »



LES CHANTIERS PRIORITAIRES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS



■ L'attractivité du CREPS, et donc son développement économique, passe également par des investissements importants sur son patrimoine immobilier, pour répondre aux critères fixés par le label Grand INSEP concernant la qualité d'accueil des sportifs pour bien dormir, bien manger, bien s'entraîner et bien se soigner.

L'Etat, la Région et l'Agence Nationale du Sport sont engagés aux côtés du CREPS pour l'accompagner dans cet enjeu majeur de transformation, en participant d'une part au financement de matériels dédiés à la haute performance, et d'autre part à la rénovation et la réhabilitation de l'établissement sur les sites de Saint-Denis et de la Plaine des Cafres.

Des investissements déjà réalisés pour la haute performance et financés par l'ANS :

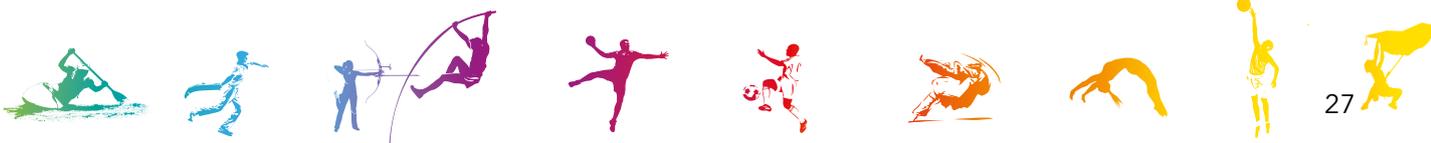
- Equipement d'un plateau d'évaluation physique et physiologique à visée de performance et de sport santé
- Matériel de musculation pour les sportifs des pôles
- Equipement d'un espace médical avec du matériel de dernière génération pour le suivi quotidien des sportifs

Des investissements finalisés en 2023 et 2024 et financés par la Région et par le CREPS :

- Création d'une nouvelle salle de musculation pour optimiser la préparation physique des sportifs
- Création d'une unité de récupération pour les sportifs et pour répondre aux besoins des équipes de France
- Création de deux nouvelles salles de formation afin de mieux répondre aux besoins des usagers
- Rénovation des internats de Saint-Denis et du bâtiment principal de la Plaine des Cafres au niveau thermique, acoustique et chauffage pour un meilleur confort des sportifs et des stagiaires
- Création de nouveaux espaces administratifs pour améliorer les conditions de travail des agents

Des investissements validés dans le PPI de la Région le 28 octobre 2022 en assemblée plénière, financés par l'État, le FEDER et la Région pour la réhabilitation et l'extension :

- **Du site de la Plaine des Cafres (2023 à 2028) :** construction d'un nouveau gymnase, d'un pôle d'hébergement des sportifs (doublement de la capacité d'accueil avec des chambres hypoxiques), d'une nouvelle restauration, de logements de fonction et réhabilitation des bâtiments existants (administration, espace pédagogique et pôle médical)
- **Du site de Saint-Denis (2023 à 2030) :** construction d'un nouveau bâtiment d'hébergement (doublement de la capacité d'accueil avec des chambres « premiums » pour les équipes de France), d'un nouveau gymnase, de locaux sportifs d'accompagnement et d'une nouvelle restauration





CONCLUSION

Les 40 ans du CREPS de La Réunion ont vu l'adoption à l'unanimité par son conseil d'administration le 19 avril 2023 de son premier projet d'établissement. Elaboré avec l'ensemble des agents de l'établissement et en lien avec les partenaires et les usagers du CREPS, il fixe pour les 8 années à venir les orientations de son développement au service des réunionnais.

Depuis le 1er janvier 2016, l'établissement s'inscrit dans un double cadre : celui de la politique nationale définie par l'Etat, dans les domaines du sport de haut niveau et de la formation, et celui de la politique régionale de La Réunion. Le CREPS peut désormais exercer, au nom de la Région, des missions relatives à l'accueil et l'accompagnement des sportifs régionaux, à la promotion des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous, au développement des activités en faveur de la jeunesse et l'éducation populaire et enfin des missions relatives à la mise en œuvre d'offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés dans le schéma régional.

A ce titre, je veux souligner l'ancrage de l'établissement sur le territoire réunionnais grâce à ses 3 sites et la qualité du partenariat liant la Région Réunion et le CREPS, qui s'est traduit par des missions confiées en matière d'accompagnement des sportifs régionaux de haut niveau et à fort potentiel dans le cadre du dispositif d'excellence sportive régionale, en ce qui concerne la formation professionnelle aux métiers du sport avec le PACTE, et enfin en matière de coopération sportive dans la zone Océan Indien. Le CREPS étant à la confluence des acteurs du territoire et grâce à ce cadre de décentralisation plus ouvert, la Région s'appuie sur le CREPS en tant qu'opérateur des politiques publiques régionales. De ce fait, d'autres missions sont susceptibles d'être confiées en matière de promotion du sport-santé, du sport pour tous mais aussi sur des missions liées au tourisme (tourisme sportif, formation des professionnels, etc.).

La Région dans le cadre de son PPI voté en 2023 s'est engagé à accompagner le CREPS dans son développement et sa modernisation, avec les travaux d'extension et de réhabilitation du site de Saint-Denis et de celui de la Plaine des Cafres. Cet engagement de la Région de faire du CREPS un établissement performant au service des sportifs et des entraîneurs réunionnais contribue à la reconnaissance de notre territoire comme une terre d'entraînement et une terre de champions remarquée qui rayonne sur la zone Océan Indien et à travers le monde.

La montée en compétence de nos entraîneurs et le développement du niveau de nos sportifs passent par le renforcement de la collaboration avec les îles voisines. Je souhaite avec l'appui du CREPS que nous nous engagions fortement pour un co-développement sportif des pays de la zone Océan Indien en favorisant les échanges sportifs, les compétitions internationales sur la zone et les temps de formation pour l'encadrement, entraîneurs, arbitres, staffs médical et paramédical...

A quelques mois des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024, et après avoir honoré nos 52 sélectionnés aux Jeux dans le cadre des 40 ans du CREPS, je suis confiante pour l'avenir, et je sais pouvoir compter sur les équipes de l'établissement pour poursuivre l'écriture des prochaines pages de l'Histoire sportive réunionnaise.

Sportivement,

Huguette BELLO
Présidente de Région Réunion



CONCLUSION

A lors que se profilent les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le CREPS La Réunion propose un projet d'établissement ambitieux et cohérent avec la dynamique sportive du territoire. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'histoire de l'établissement et des orientations et projets de transformations portés par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Depuis quatre ans, l'activité de l'établissement a considérablement augmenté, que ce soit dans le champ de la formation professionnelle (292 stagiaires en 2020 à plus de 700 aujourd'hui), ou dans le champ du haut niveau notamment via la création de la Maison Régionale de la Performance (MRP), renforçant le rôle d'accompagnement des sportifs de haut niveau du CREPS sur l'ensemble du territoire réunionnais. A ce titre, l'établissement accueille aujourd'hui 127 sportifs permanents et assure le suivi d'une centaine de sportifs réunionnais dans le cadre de la MRP. En outre, l'ancrage territorial du CREPS s'est accru par la mise en œuvre d'une stratégie de communication efficace permettant d'améliorer la visibilité et la notoriété de l'établissement dans toute la région. Enfin, un ambitieux programme de rénovation et d'extension est soutenu par l'ensemble de ses partenaires (l'État, la Région et l'Union Européenne) pour accompagner le développement du CREPS La Réunion.

Ce projet d'établissement, construit avec le concours des personnels et des partenaires du territoire, constitue la feuille de route du CREPS pour les six prochaines années. Il est également la traduction d'une volonté partagée entre l'État et la Région dans la définition d'une ambition commune pour le CREPS, intégrant à la fois les orientations régionales et nationales.

Cette modernisation de l'établissement opérée par ce projet crée les conditions nécessaires pour améliorer les conditions de travail des agents ainsi que l'accueil de tous les publics, transformant le CREPS en un espace sécurisé et de bien-être pour tous. De plus, elle assure une meilleure adaptation de l'établissement aux besoins du territoire, que ce soit dans le champ de la formation ou celui du sport de haut niveau. Enfin, elle permet au CREPS de renforcer son rayonnement sur le territoire réunionnais ainsi que dans la zone de l'Océan Indien.

Je remercie la direction du CREPS ainsi que toute son équipe pour leur engagement au quotidien et je sais pouvoir compter sur chacun pour porter l'ambition inscrite dans le projet d'établissement, contribuant à faire briller le sport.

Avec toute ma considération,
Sportivement vôtre,

Fabienne BOURDAIS
Directrice des Sports
Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce projet d'établissement, qui marque une étape importante dans les 40 ans d'histoire du CREPS de La Réunion. Une pensée particulière à Laurence Trucchi et Willy Enjolras pour leur accompagnement lors de nos réflexions et la mise en œuvre de la démarche.

De façon plus large, l'engagement et le dévouement de tous ont été déterminants pour façonner notre vision commune et tracer la voie vers l'excellence sportive visée par le CREPS de La Réunion.

Nous adressons nos chaleureux remerciements :

- Aux membres du Conseil d'Administration du CREPS, pour leur confiance et leur implication dans la validation de notre feuille de route stratégique.
- Aux agents du CREPS, dont l'enthousiasme, la créativité et le professionnalisme ont enrichi nos échanges et ont permis la concrétisation de nos ambitions communes.
- A nos partenaires institutionnels, notamment le Rectorat, le Conseil Régional, la DRAJES, le CROS, les Ligues et Comités sportifs - en particulier la Ligue de Rugby - de La Réunion et à la PFRH pour leur collaboration précieuse et leur soutien financier qui ont permis la réalisation de nos projets de développement.
- Aux sportifs de haut niveau et aux stagiaires, pour leur confiance et leur implication dans nos programmes de formation et d'entraînement, qui sont au cœur de notre action.

Nous tenons à remercier particulièrement Huguette Bello, Présidente de la Région Réunion et Patricia Profil, Conseillère régionale, Déléguée au sport et à la coopération régionale sportive et culturelle, ainsi que l'ensemble de la Région Réunion, pour leur soutien indéfectible et leur engagement en faveur du développement du sport dans notre territoire.

Enfin, un grand merci à Fabienne Bourdais, Directrice des Sports au Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, pour son soutien continu, ses encouragements et sa confiance en notre établissement. Nous sommes honorés de pouvoir compter sur son appui dans la concrétisation de nos ambitions communes pour le sport à La Réunion.

A tous, votre contribution a été inestimable et nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur votre collaboration pour continuer à faire du CREPS de La Réunion un lieu d'excellence au profit de la formation et de la performance sportive.

Merci à vous tous.

Jean-Philippe Ballet-Baz
Directeur du CREPS de La Réunion
Au nom de toute l'équipe de Direction du CREPS



ANNEXES

Retrouvez en ligne
les dernières versions des annexes





WWW.CREPS-REUNION.FR